COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 07-2014 - Séance du 12 mai 2014 - Orale

Travaux urgents - Réparation du pont de Coppet suite à une fuite d'eau potable, à la hauteur du chemin de Chamoyron 41

L'ancienne canalisation d'eau potable communale vétuste, d'un diamètre 100 mm s'est rompue en deux endroits et a causé un important dégât d'eau sur le pont de Coppet, le vendredi 5 mai 2014.

Le fontainier a dû intervenir en urgence.

Le pont a été fermé à la circulation. Il doit maintenant être rapidement consolidé, ainsi la circulation pourra être totalement rétablie.

Des travaux de réfection de la façade amont du pont étaient déjà prévus de longue date et planifiés en 2014. Dès lors, ils seront réalisés avec le renforcement du pont et du mur de soutènement.

La Municipalité propose par la même occasion de profiter de la fouille du pont pour changer, sur une longueur de 20 mètres, la conduite communale d'eau potable.

L'étude a été confiée au bureau MCR. Elle présente un scénario technique d'assainissement et un devis pour la réparation du pont.

Les travaux proposés comprennent trois opérations :

1. Travaux d'urgence ⇨ consolidation du pont (béton, armatures, fondation route, ...)
2. Assainissement extérieur façade amont du pont selon planification et budget déjà prévus en 2014
3. Changement de l'ancienne et vétuste conduite d'eau potable sur le pont.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic — Le Secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 12 mai 2014

M. Claude Schwab, Municipal délégué

Bureau du Conseil communal (si communication orale)